



**Objet : Question écrite relative à la modification budgétaire n°02/2025 votée au Conseil communal du 15 octobre 2025 – dépenses de fonctionnement et factures en attente**

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevin.e.s,

Lors de la commission du 14 octobre 2025, le service a présenté la deuxième modification budgétaire de 2025, qui a ensuite été votée en séance du Conseil communal du 15 octobre 2025.

Au cours de ces échanges, nous avons notamment posé la question concernant le poste “IRISteam”, non prévu dans le budget initial 2025, et pour lequel il nous a été répondu que la facture serait arrivée après la constitution du budget.

D’après les documents de présentation, la modification budgétaire intègre une augmentation des dépenses de fonctionnement de 145.112,46 euros, dont 159.000 euros pour IRISteam.

Dans ce contexte, et afin d’assurer la transparence budgétaire et la bonne information du Conseil communal, nous souhaiterions obtenir les précisions suivantes :

1. Concernant le poste IRISteam :

- Quel est le montant total dû à cette entreprise ? Existe-t-il encore un montant à payer ?
- Quelles sont les dates d’entrée des factures concernées ?
- Quelles sont les raisons du non-paiement à ce jour, le cas échéant ?
- Quelles sont les raisons de la non-inscription ou du non-engagement initial au budget 2025 de l’ensemble de ces factures ?

2. Concernant l'ensemble des dépenses de fonctionnement :

- Pouvez-vous fournir la liste complète des montants impayés en date du 16 octobre 2025, en précisant pour chacun :
  - La date d'entrée de la facture,
  - L'origine (prestataire ou fournisseur),
  - La raison du non-paiement,
  - Et la raison pour laquelle ces montants ne seraient éventuellement pas prévus ou engagés au budget initial ?

L'objectif de cette interpellation est de vérifier qu'aucune autre facture en attente ou non régularisée ne subsiste, en dehors de celles explicitement intégrées dans la modification budgétaire.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses détaillées.

Bien cordialement,

Céline Martens

Cheffe de groupe ECOLO-GROEN EVERE